

PROGRAMME DE LA FORMATION

LOGICIEL DE GESTION COMPTABLE ET/OU PAYE

Habilité pour former et organiser les évaluations par l'union professionnelle, certificateur de la formation des logiciels de gestion, a l'issue de cette formation vous serez apte à vous présenter aux épreuves nationales

MODALITE

N° RNCP : 35980

Durée : Variable selon les différents modules de 56 h à 266 heures hors période de stage

Tarifs : 15€ / heure HT (non soumis à TVA)

Admission : Après entretien

Prérequis : aucun

Sessions : Pas de session, entrées permanents compte tenu de la formation *individuelle*

LIEU ET TYPE DE FORMATION

Lieu de formation : BFC ISERE à Saint martin d'Hères
56 rue de Champ Roman
38400 St Martin d'Hères

OU

BFC ISERE à Chambéry
Parc Cote Rousse Bât C
180 rue du Genevois
73000 Chambéry

Type de formation : Individuelle

Evaluation : Suivi des compétences, examen national (2 sessions par an)



Logiciels de Comptabilité et de gestion commerciale : Sage, Cegid et Ciel
Choix de deux logiciels



Objectif	Utiliser les logiciels comptables courants.
Créer et paramétrer un dossier sur le logiciel	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et modifier un dossier - Paramétrer les dates d'exercices - Paramétrer les comptes - Paramétrer la TVA - Paramétrer les journaux - Fermer/ouvrir un dossier - Sauvegarder/restaurer un dossier
Tenir la comptabilité au jour le jour	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents types de saisie - Saisir la balance d'ouverture - Saisir les factures et les règlements - Enregistrer les écritures dans le brouillard, valider les écritures.
Contrôler les comptes Et établir la déclaration de TVA	<ul style="list-style-type: none"> - Pointer le compte banque et établir un rapprochement bancaire - Régulariser et letter les comptes tiers - Editer et contrôler la déclaration de TVA - Clôturer le mois - Régulariser une écriture erronée
Clôture l'exercice comptable	<ul style="list-style-type: none"> - Importer/exporter les écritures - Créer la liste des immobilisations - Générer les écritures d'amortissement - Editer les documents comptables ainsi que les documents de synthèse - Clôturer l'exercice comptable - Ré-ouvrir le nouvel exercice comptable

Logiciels Paye : Sage, Cegid et Ciel
Choix de deux logiciels



Objectif	Gérer la Paye d'une société sur ces logiciels
Créer et paramétrer un dossier sur le logiciel	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et modifier un dossier - Mettre à jour les données légales - Créer les salariés - Utiliser l'assistant «entrée d'un salarié» - Paramétrer les profils - Créer ou modifier une rubrique - Créer ou modifier une variable - Fermer/ouvrir un dossier - Sauvegarder/restaurer un dossier
Établir les bulletins de paie	<ul style="list-style-type: none"> - Créer le bulletin de paie à partir du profil ou du bulletin précédent - Créer des bulletins cadre/ non cadre - Insérer/supprimer des rubriques - Saisir les variables - Contrôler, éditer et valider les bulletins
Établir les déclarations sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Editer le livre de paie - Editer les charges à payer par caisse - Editer la déclaration unique des cotisations sociales - Editer la DADS
Exporter le journal des écritures de paie	<ul style="list-style-type: none"> - Editer l'ordre de virement des salaires - générer les écritures comptables et les transférer sur Ciel Comptabilité
Savoir clôturer	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser l'assistant sortie d'un salarié - Editer les documents administratifs - Clôturer les congés payés - Clôturer et réouvrir l'exercice